

PROMES NEWS

<http://www.promes.ch>

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS ROMANDS DE L'ÉNERGIE SOLAIRE
SOMMAIRE DU N° 21

Février 1998

1. BILLET DU PRÉSIDENT
2. PROPOSITIONS DU COMITÉ
3. PROGRAMME DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
4. LE COLLÈGE DES COTEAUX À PESEUX
5. LES PROGRAMMES D'ENCOURAGEMENT
6. RECHARGE DES PETITES BATTERIES
7. PROJET DE PHOTOVOLTAÏQUE RURAL
8. COLLABORATION SOFAS/PROMES
9. FORMATION ET INFORMATION
10. BRÈVES NOUVELLES
11. LA PAGE DE LA COMMUNICATION

SECRÉTARIAT DE LA PROMES

case postale 6 1510 Moudon

RÉDACTION DU BULLETIN

Jmcottier@atge.automail.com

20 rue Crespin 1206 Genève

1. BILLET DU PRÉSIDENT

L'énergie solaire est très présente sur internet et peut-être avez-vous eu la curiosité de consulter l'un ou l'autre des sites indiqués dans le dernier numéro de ce bulletin. Pour un utilisateur potentiel à la recherche de l'installateur compétent, ou du bureau d'ingénieur qualifié, le parcours du combattant s'avère long et plein d'embûches, sans compter les sites « do-it-yourself » sur lesquels n'importe qui a la possibilité de laisser ses coordonnées, assorties de la liste de ses capacités sans garantie aucune. Votre comité a estimé que ce genre d'information entrerait dans la gamme des services qu'une association professionnelle se devait de fournir. Dans un premier temps le site de la Promes sera très modeste, à la mesure du budget disponible ; un internaute intéressé par les énergies renouvelables y trouvera la liste de nos membres et le bulletin de notre association (voir 11). Par la suite nous espérons que les décisions qui seront prises lors de la prochaine assemblée nous permettront de réaliser un véritable outil d'information et de communication qui sera à la disposition de tous les membres de l'association.

Ces décisions dépassent d'ailleurs le simple aspect d'une meilleure communication. En effet, la scène énergétique va subir de profonds bouleversements ces prochaines années et les associations professionnelles du secteur solaire doivent s'adapter à cette évolution. Nos membres les plus engagés dans ce secteur nous l'ont déjà demandé et les événements peuvent se précipiter. Pensez simplement à l'explosion du marché qui serait consécutive à l'entrée en vigueur d'une taxe sur les énergies non-renouvelables (voir PN19, §4). Il est indispensable que nous soyons en mesure de réagir vite, et fermement. La SOFAS et la PROMES s'organisent déjà dans ce but. (voir 8). Votre comité vous proposera, dans le cadre de la prochaine Assemblée générale, un programme ambitieux tenant compte des évolutions présentes et à venir (voir 2).

Le futur a déjà commencé; venez nombreux le vendredi 27 mars à Colombier pour le construire avec nous.

JMC

2 PROPOSITIONS DU COMITÉ

*Les propositions résumées dans ce chapitre sont le fruit de nombreuses séances de comité, consécutives aux décisions prises lors de l'Assemblée générale de l'année dernière.
Des informations plus détaillées seront jointes à la convocation pour l'Assemblée générale de cette année.*

La Promes, après plus d'une décennie d'existence, n'a pas acquis la position forte à laquelle elle peut prétendre, que ce soit auprès de ses membres, auprès du public ou face aux autorités. On en veut pour preuve la création de Swissolar qui entend jouer un rôle que la Promes et la Sofas (son pendant suisse alémanique) auraient du assumer, ou l'intervention directe de certains professionnels court-circuitants leurs associations respectives.

En 1997, le comité a entrepris une réflexion sur l'avenir de la Promes. Le premier résultat tangible est un rapprochement avec la Sofas qui devrait permettre aux deux associations soeurs de coordonner leur politique et de consolider leurs actions afin de présenter un front uni des professionnels du solaire à l'échelle suisse. Afin d'aller plus avant dans un repositionnement de l'association, il est apparu indispensable d'en modifier quelque peu les structures, ceci afin de lui permettre de devenir réellement un interlocuteur de poids, de valoriser le statut de «membre de la Promes» et enfin de trouver les moyens financier indispensables à une politique plus agressive.

Le comité a donc élaboré de nouveaux statuts qui seront proposés à l'approbation de l'assemblée le 27 mars 1998 et dont l'élément principal est la constitution de deux catégories de membres:

- les membres «actifs»,
- les membres «de soutien».

Il est apparu, en effet, que la Promes regroupe d'une part des individus ou des entreprises dont l'activité essentielle se développe dans le solaire (au sens large du terme) et qui ont beaucoup à attendre d'une association professionnelle forte et, d'autre part, des membres qui ne touchent qu'occasionnellement à ce domaine et dont les attentes sont plus limitées. En conséquence, des membres «actifs» peuvent, en échange de prestations directement utiles, s'engager plus sérieusement et s'acquitter de cotisations plus élevées que les membres «de soutien».

Le comité propose donc d'offrir aux membres «actifs» :

- un secrétariat permanent,
- un site sur Internet,
- une information sur l'évolution technique et politique,
- la diffusion des publications (OFEN, E2000, Swissolar, etc.),
- un fichier de portraits d'entreprises,
- une large distribution (ciblée) de ces fiches,
- une information régulière du public devant entraîner des demandes de contacts ainsi qu'une reconnaissance de la profession,
- une relation suivie avec les autorités afin de défendre les intérêts de la branche,
- une collaboration étroite avec nos collègues de Suisse alémanique,
- la recherche et l'offre de mandats publics ou privés,
- conseil et médiation, le cas échéant.

En contrepartie, le comité vous propose de leur demander:

- une expérience professionnelle suffisante dans leur spécialité,
- des prestations et des services de première qualité,
- une attitude morale irréprochable dans l'exercice de leur profession,
- la réalisation gratuite de documents (articles, photos, descriptifs techniques, etc.) destinés à la publication,
- la mise à disposition bénévole de leur compétence, de leur expériences pour assister le comité,
- une cotisation en relation avec les prestations fournies.

Si la Promes se donne les moyens de mettre en oeuvre la politique proposée, et si les membres respectent leurs engagements, le label «membre actif de la Promes» pourra devenir, d'ici quelques années, une référence utile et enviée.

Les membres « de soutien », dont la cotisation annuelle restera fort modeste, ne seront en rien lésés par cette nouvelle organisation. Ils bénéficieront comme par le passé d'un maximum d'informations sur le solaire, par le bulletin Pomes-News, et seront, par le même canal, tenus au courant des prestations que pourra leur offrir, gratuitement ou non, leur association.

En dehors de cet aspect, les nouveaux statuts qui seront proposés à l'approbation de l'assemblée le 27 mars 1998, ne diffèrent que peu des anciens. Une modification de la procédure d'admission a déjà été introduite, conformément aux décisions prises lors de la dernière assemblée générale.

Un exemplaire du texte proposé pour les nouveaux statuts sera adressé à tous les membres avec la convocation à l'assemblée de façon à ce qu'il puissent en prendre connaissance à temps.

COMMUNIQUÉ DU COMITÉ

L'adaptation de notre association au développement de la scène des énergies renouvelables nous semble une nécessité pour lui permettre de vous rendre les services que vous êtes en droit d'attendre. Toutefois, la PROMES n'aura les moyens de mettre en oeuvre cette nouvelle politique que dans la mesure où un nombre suffisant de membres se reconnaîtra dans la définition du membre actif, avec tout ce que cela implique d'engagement. Il est primordial que toutes les entreprises actives dans le domaine des énergies renouvelables soient représentées à l'Assemblée générale du 27 mars 1998 .

Le Comité, Yverdon le 10 février 1998

3. PROGRAMME DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

11ème ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA PROMES

**le vendredi 27 mars 1998
au Secrétariat romand de SWISSOLAR
Av. des Longues Raies 11
2013 Colombier (NE)**

PROGRAMME

15.53 Arrivée à Neuchâtel du train de Bienne
15.56 Arrivée à Neuchâtel du train de Berne
15.59 Arrivée à Neuchâtel du train de Lausanne
16.05 Arrivée à Neuchâtel du train de Genève
16.35 Départ du train Littorail (Ligne 5, place Pury)
16.44 Arrivée à Colombier (Arrêt Les Chézards)

16.50 Rendez-vous au parking du CPMB

(Centre de formation professionnelle des métiers du bâtiment)

Suivre les flèches jusqu'au secrétariat SWISSOLAR

17.00 SECRETARIAT ROMAND DE SWISSOLAR

Réception et visite du secrétariat

**Bureau Swissolar / Clima-Suisse
4^{ème} étage (Atrium)**

18.00 ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE LA PROMES

**Salle de conférence
4^{ème} étage (Atrium)**

20.00 REPAS AU RESTAURANT ROBINSON A COLOMBIER

11 Rives du Lac, 2013 Colombier (près de SWISSOLAR)

21.00.....23.30 Départ de Colombier toutes les 30 minutes
21.11.....23.41 Arrivée à la place Pury
22.00 Départ du dernier train de Neuchâtel pour Sion - Brigue
23.00 Départ du dernier train de Neuchâtel pour Genève
23.00 Départ du dernier train de Neuchâtel pour Lausanne
23.01 Départ du dernier train de Neuchâtel pour Bienne - Delémont
23.16 Départ du dernier train de Neuchâtel pour Berne

Les informations détaillées et un plan d'accès seront envoyés avec la convocation

4. LE COLLÈGE DES COTEAUX À PESEUX

Lors de notre Assemblée générale de 1996, nous avons eu l'occasion de visiter le Collège des Coteaux, ses capteurs solaires et son stockage en terre. Le rapport annuel 1997 relatif aux performances de cette installation fait état de résultats assez spectaculaires, dont l'abaissement des consommations spécifiques d'un facteur 4,5. Ceux qui seraient intéressés par le résumé qui va suivre peuvent demander communication du rapport complet auprès de B. Matthey S.A. 2205 Montezillon.

Le Collège des Coteaux a été agrandi et son volume est passé de 16'300 à 34'400 M³ SIA. Surface de référence énergétique : 7'855 M². Les installations de production de chaleur étant obsolètes, on en a profité pour placer une installation solaire avec stockage saisonnier et pompe à chaleur à gaz. L'objet du rapport est de donner les résultats d'exploitation de l'installation durant la première année complète de mesures et d'en tirer les premières conclusions.

Le système, dont les données d'exploitation sont détaillées dans le rapport, comprend :

- | | |
|---|----------------------|
| • une pompe à chaleur électrique de | 62 kW |
| • un désurchauffeur sur la pompe à chaleur de | 3 kW |
| • un groupe chaleur-force à gaz de | |
| puissance thermique de | 61 kW |
| puissance électrique de | 24 kW |
| • un condenseur sur le groupe chaleur-force d'une | |
| puissance de | 10 kW |
| • une chaudière à mazout à condensation de | 300 kW |
| • des absorbeurs solaires sans vitrage pour la recharge du stock | 306 m ² |
| • des capteurs solaires pour la production d'eau chaude sanitaire | 24 m ² |
| • 30 sondes en terre en double U à 60 mètres de prof. | 1'800 m |
| • un stock en rocher délimité par les sondes en terre | 29'000m ³ |

L'ensemble du groupe chaleur-force et pompe à chaleur électrique constitue ce que nous appelons ici "la pompe à chaleur à gaz". Sa puissance nominale (désurchauffeur et condenseur compris) est de 135 kW, soit le 42 % de la demande totale des bâtiments.

La demande thermique des bâtiments, calculée selon SIA 380/1, est de 320 kW. Le principe de fonctionnement choisi et la hiérarchie d'enclenchement des composants de l'installation sont les suivants

- En été :
 - production d'eau chaude par les capteurs solaires
 - complément, si nécessaire, par la pompe à chaleur à gaz et son désurchauffeur - recharge du stock en terre
- En hiver:
 - production de chaleur et d'eau chaude par la pompe à chaleur à gaz et le désurchauffeur de la PAC électrique
 - complément, si nécessaire, par la chaudière à mazout (pointes, relances)
 - appoint solaire par les capteurs pour la production d'eau chaude

Ainsi réglée, l'installation permet de couvrir 80 % des besoins par le groupe PAC gaz et capteurs solaires, la chaudière n'en couvrant que le 20 %.

Lorsque les besoins en eau chaude sont satisfaits, les capteurs solaires sont connectés au réseau des absorbeurs et contribuent à la recharge des sondes en terre. On évite ainsi la surchauffe des capteurs.

Bilan final

Le bilan final, donné au tableau suivant est spectaculaire. En effet, la consommation d'énergie finale nécessaire au bâtiment passe de l'équivalent de 80'000 litres de mazout par an (800 MWh) à 38'000 litres (384 Mwh), alors que le volume du bâtiment a plus que doublé. L'indice énergétique moyen est divisé par un facteur de 4,5 et passe de 794 à 176 Mj/M² an. La part de l'énergie solaire dans le bilan du bâtiment atteint près de 30%.

Les anciens bâtiments ont été rafraîchis. Certains ont été isolés par l'adjonction d'un étage, d'une aile nouvelle, ou par le changement de fenêtres. Ils n'ont pas fait l'objet d'une isolation périphérique, mais les toitures ont été refaites au cours de l'année 1997. Le bilan de l'année 1997-1998 devrait donc être encore amélioré. Ajoutons que les radiateurs ont été équilibrés, la conduite à distance est mise hors service en été, et l'on doit supposer que le rendement de l'ancienne chaufferie devait être absolument déplorable.

COLLEGE DES COTEAUX Indice énergétique des bâtiments

| | Avant transformations | Après transformations |
|---------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Surface de référence | 3'628 M ² | 7'855 M ² |
| Consommation d'énergie | 800 MWh/an | 384 MWh/an |
| Indice énergétique Eth | 794 Mj/M ² an | 176 Mj/M ² an |
| Facteur d'amélioration de l'indice | --- | 4,5 |
| Valeur cible SIA pour bâtiments neufs | --- | 290 Mj/M ² an |

5. LES PROGRAMMES D'ENCOURAGEMENT

CONTRIBUTIONS PROMOTIONNELLES DE LA CONFÉDÉRATION

Ce programme a été lancé le 13 février 1997 (voir PN17). Le bilan d'une année d'activité démontre l'impact de ce genre de promotion des énergies renouvelables. 3'000 requêtes ont été acceptées, dont 2'733 en thermique et 267 en photovoltaïque, pour des contributions se montant respectivement à 4,7 et 9,1 millions. On peut évaluer l'impact sur le secteur économique des énergies renouvelables, sachant que ces réalisations représentent 38'192 m² de capteurs thermiques et 3'043 kw_p de générateurs photovoltaïques. En termes d'investissement global, l'argent investi se monte à environ 47,2 millions dans le secteur solaire thermique et 45,6 millions dans le secteur photovoltaïque.

(Informations : Swissolar Colombier / CP 9 / 2013 Colombier)

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 1997/1998

La situation à fin janvier montre un sérieux redressement de la position de la Suisse romande ; en effet plus de requêtes ont été enregistrées durant ce mois qu'au cours des mois précédents. Le canton du Jura se distingue avec 6 requêtes ! Sur 1464 projets soumis jusqu'à présent, 1137 ont été acceptés, 159 refusés et 29 abandonnés. L'effet d'entraînement se confirme avec 307.46 millions d'investissements pour 32.69 de contribution fédérale. La corrélation avec la situation économique est moins évidente : le canton ayant le plus fort taux de chômage est celui qui présente l'investissement par habitant le plus bas. En nombre de requêtes par habitant, le canton d'Uri est en tête avec près d'une requête pour 1000 habitants, alors qu'en Suisse romande le Valais domine. La lanterne rouge appartient toujours au canton de Genève.

(Informations : Progr. d'investissement Energie 2000 / 13 ch. de la Raye / 1024 Ecublens)

6. RECHARGE DES PETITES BATTERIES

Les chargeurs solaires pour les petites batteries ne sont pas toujours très fiables, et chaque type de batterie présente des particularités dont il faudrait tenir compte. Il nous a semblé intéressant d'engager ce débat en donnant ici le point de vue d'un fabricant, exprimé sur son site INTERNET.....

<http://www.bti.ca/kordesch.htm>

Solar Recharging of Batteries- An Idea whose Time has (finally) Come

In the world of rechargeable batteries for devices like lamps, radios, calculators, notebook computers and cellular phones, what could be better than using the sun to keep them charged and ready for use?

It's a compelling concept but unfortunately, because of technical drawbacks not obvious to the general consumer, solar panel (photovoltaic) charging just hasn't been feasible -- until now, that is. Solar recharging is not only technically feasible, but economical, with the reuseable alkaline manganese (RAM™) battery from Battery Technologies Inc.

Let me explain by starting with two typical kinds of rechargeable cells-- nickel-cadmium (NiCad) and lead-acid batteries.

Rechargeable NiCads: heat is the enemy

NiCads power most small photovoltaic devices sold on the market because they can easily be charged in series due to their chemical overcharge cycle. The problem is, they can't withstand the temperatures encountered in full sunlight, usually above 70° C.

Actually, NiCad cells can never be topped up with any charging device above 50 or 60° C. That's because the charging process produces more heat. Sometimes a charging attempt causes a rapid self-discharge due to "heat-avalanche", when all capacity is lost instantly. Even when NiCad cells are stored at room temperature, they self-discharge within weeks.

So it's no surprise that all attempts to merchandise solar-charged consumer devices have produce little more than disappointed customers.

To be honest, this is true for all rechargeable consumer batteries. There is a danger that cells connected in series can be reversed if the device is not shut off when the lowest-capacity cell is exhausted. That polarity reversal damages the chemistry and causes internal corrosion and finally results in leakage.

Though it's a different method, charging NiCads with a bicycle generator while pedaling will work, until you stop and lock up your bike in the sun for the day. All that heat simply discharges them, the real reason why this simple idea has not found favour up to now.

Lead-acid batteries: long inactivity is the problem

Lead-acid batteries are a little better when it comes to temperature self-discharge. But if you forget to charge them for a few months, they most often become irreversibly dead.

Remember those lead-acid battery-powered toys purchased at Christmas? Too often, in a few months, the cells were useless because no one charged them up during the storage period. Obviously, with usage patterns like this, solar charging just wouldn't work.

Enter, the RAM™ cell

RAM batteries change the situation completely. They endure high temperatures without losing capacity and stay charged for months -- even years.

But even RAM cells don't like polarity reversals or overcharging. Like the trick of filling a pyramid stack of champagne glasses from the one at the top, RAM cells like their charging to stop when they're full, with the energy then directed to the cells that need it. RAM cells like to be equalized on charge, so that the cell with the highest voltage is bypassed when full and the lower voltage cells receive more charge.

We've studied the behaviour of RAM cells in series at our Richmond Hill, Ontario, laboratory and have developed simple circuits to avoid all these troubles. We also recommend that cells of different age or use-

history are not mixed. Unfortunately, it is true that mix-ups happen with existing, separate chargers, but even they at least equalize the cells because they charge them in parallel.

In solar charging, batteries stay in the devices, ensuring at least a common history. Here's the challenge we faced: Once RAM cells are all topped up and the charger continues to charge, the cells will leak unless provisions are made to divert the surplus current elsewhere.

Fortunately, designing an overflow is both simple and inexpensive with a Zener Diode of the proper voltage and another diode to prevent self-discharge across the solar panel. (In fact, such discharge-preventing diodes are already installed on the panel by the manufacturer.)

Here's where we get a bit technical. The calculation must recognize this diode voltage drop to work properly. For example, take four cells at 1.65 volts each for a total of 6.6 volts. Add 0.8 volts for the discharge-preventing diode, which results in a Zener diode with a range from 7.4 to 7.6 volts. RAM cells tolerate voltages up to 1.7, so the calculation is not too critical. But above 1.75 volts, the RAM cell chemistry creates gas, which in turn will cause leakage after a time.

A more precise method of overflow control is to equip each cell with a red light-emitting diode (LED) in parallel. In this case the overflow starts at 1.6 V with a few milli-amperes (mA) and reaches 70 mA at 1.7 volts.

What emerges is a nearly perfect equalization of uneven capacity cells --with the added bonus that LEDs are great at indicating state of charge during storage. Even then, however, some micro-Amp discharge must be accounted for, unless the LEDs are turned off mechanically when not needed as indicators.

Finally, to avert cell reversal on discharge, we fitted each one with a parallel diode, which starts to conduct current at minus 0.8 volts. This way, the cell can't reverse polarity by more than -0.8 volts, which is harmless. This way, you can walk away and forget a RAM series cell set-up without the fear of battery leakage.

All these inexpensive provisions make the potential for solar charging a successful venture.

If anyone is interested in more information about these and other circuits,I'd be pleased to respond to requests for literature. Perhaps you're interested in circuits for more sophisticated RAM battery arrangements,including: larger solar devices, military transmitters/receivers, emergency circuits or navigational power sources.

I direct you to a recent publication discussing these problems in general, delivered to the 37th Power Sources Conference (June 17-20, 1996) in Cherry Hill, New Jersey, USA. Another publication is scheduled to appear in connection with the Electrochemical Society Meeting in San Antonio, Texas,October 1996.

BTI has literature about small SOLAR powered devices, especially when used in telecommunication equipment (cellular phones). We can also respond to questions about solar economics. If you're wondering about sunshine patterns and intensities around the world, we have gathered some of that.

We can also advise you on the use of mirrors or concentrators for solar devices -- critical because damage can occur to the solar panels by concentrated heating. Also, the temperature coefficient is such that higher temperatures lower the output considerably.

Interestingly, the best results are obtained on a high mountain in winter, not in the desert!

Greetings,

Karl Kordesch Senior Vice President & Research Director

7. PROJET DE PHOTOVOLTAÏQUE RURAL

ELECTRIFICATION DE TROIS VILLAGES AU SENEGAL

Le groupe photovoltaïque de la PROMES a reçu une demande de coopération pour l'électrification solaire de trois villages au Sénégal.

Cette demande émane de l'ONG « Association Internationale des Acteurs du Développement », dont le président, monsieur Mamadou Gueye a l'intention de venir en Suisse pour présenter ce projet et prendre contact avec les intéressés.

Le projet concerne les villages de Waye Mbam (525 habitants), Yade (780 habitants) et Keur Matar (1475 habitants) dans la région de Thies.

L'investissement est évalué à 33'100'000.-frs, dont 15'000'000.- en apport des partenaires et 18'100'000.- en financement par emprunt.

Le dossier sera communiqué aux membres de notre association intéressés.

Ceux qui souhaiteraient rencontrer monsieur Mamadou Gueye sont également priés de s'annoncer à la rédaction du bulletin.

JMC 10.02.98

8. COLLABORATION SOFAS/PROMES.

Le comité de la PROMES avait invité des représentants de la SOFAS le 2 décembre 1997 à Berne, pour discuter du développement de nos objectifs communs et des moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. Ont pris part à cette réunion : Thomas Nordmann, Jean-Marc Cottier, Markus Heimlicher, Jean-Pierre Rossy, Helen Oswald, Joseph Jenni, Bernard Mathey et Max Schneider.

Actions avec effet immédiat

- Edition d'un répertoire commun.
- Collaboration accrue des groupes de travail des deux associations, participation dominante dans les groupes de travail de Swissolar.
- Engagement renforcé dans la campagne pour les initiatives solaire et environnement.
- Lobbying dans le cadre des discussions du budget fédéral pour les encouragements directs et indirects des énergies renouvelables.
- Efforts communs dans le domaine du contrôle de qualité.

Actions envisagées à moyen et long terme

- Reprise temporaire du secrétariat de Swissolar par la Sofas.
- Regroupement des secrétariats Sofas, Promes, Swissolar en un même lieu (à Berne par ex.)
- Renforcement de la collaboration Sofas/Promes sur le plan des opérations (la forme juridique des deux associations restant inchangée).
- Intégration du concept de la SSES d'une agence des énergies renouvelables.
- Partage et synergie au niveau des services communs (Sofas, Promes, SSES, Swissolar).
- Création d'un parc technologique polyvalent dans le domaine des énergies renouvelables.

9. FORMATION ET INFORMATION

25^{ème} SALON INTERNATIONAL DES INVENTIONS

(Informations : PROMEX, 8 rue du XXXI décembre, 1207 Genève, Tél. : 022 786 00 96

PALEXPO

27.03-5.04.98 Genève (CH)

GRÜNER STROM

(Informations : ADEV B.P.550, 4410 Liestal, Tél. : 061 921 94 50, Fax. : 061 922 08 31)

Modelle, Perspektiven und Nutzen von grünen Strom Angebot

24.04.98 Kaiseraugst (CH)

SYMPOSIUM PHOTOVOLTAÏQUE NATIONAL 1998

(Informations & inscriptions : NET Nowak Energie & Technologie, Waldweg 6, 1717 St. Ursen

Tél. : 026 4940030, Fax. : 026 4940034, Email. : stefan.novak.net@bluewin.ch)

Conférence, Exposition de posters et de produits.

Hôtel Schweizerhof, Bahnhofplatz 11

5.05.98 Berne (CH)

2ND WORLD CONFERENCE ON PV SOLAR ENERGY

15th European, 27th US IEE, 10th Asia/Pacific photovoltaic Conferences

(Informations : WIP, Fax. : 0049 89 7201291, Email. : renewables@tnet.de)

(Abstracts : JRC-Ispira, Fax 0039 332 789 646, Email. : wcon2.prog@jrc.it)

Conférence et exposition

6-10.07.98 Vienne (A)

SUN 21

First International Week for a Sustainable Energy Future

(Informations : sun21/ P.O.B.332 / 4010 Bâle, Email. : info21@sun21.ch)

Voir description dans PN20

Centre des Congrès de la Foire de Bâle

25.07-1.08.98 Bâle (CH)

ENERGY EFFICIENCY BUSINESS WEEK '98

6th International Conference and Exhibition

(Informations : EEBW, Fax. : 00420-2 2424 7597, Email. : seven@ecn.cz, [http ://www.ecn.cz/seven](http://www.ecn.cz/seven)

NEGAWATT competition, Efficiency and Renewable Energy. 6-8.10.98 Prague (CZ)

SPF-Info 1998

Le Centre de recherche et d'essais en énergie solaire de l'Ecole d'ingénieurs de Rapperswil édite un CD-ROM résumant les travaux du Centre.

Cet ouvrage est destiné à remplacer les classeurs LTS qui contiennent les données et les performances des capteurs thermiques testés.

La fréquence de parution sera annuelle et le coût de l'abonnement sera de 53.-frs/an plus TVA. La première édition de 1998 est gratuite pour faire connaître le produit.

Les résultats des tests passés en cours d'année peuvent être consultés sur Internet à l'adresse « [http ://www.solarenergy.ch](http://www.solarenergy.ch) ».

Ce CD-ROM, financé par la Confédération, est malheureusement à l'usage exclusif des germanophones.

INFORMATIONS & COMMANDES par fax au 062 834 03 23.

10. BRÈVES NOUVELLES

LA TAXE SUR L'ÉNERGIE

Si, pour l'heure, la fiscalité énergétique n'est encore qu'un concept virtuel, chacun a cependant déjà sa petite idée quant à son utilisation future. En vrac, on suggère de taxer l'énergie pour promouvoir le solaire (c'est l'idée de l'initiative solaire et la solution adoptée par le National en juin), financer l'assainissement énergétique des bâtiments (solution du National), compenser les charges occasionnées aux entreprises et aux ménages (initiative «énergie et environnement »), remplacer les lourdes charges qui pèsent sur les salaires (contre-projet envisagé par la Commission des Etats), alimenter l'AVS (initiative populaire des Verts), financer les infrastructures des transports publics (proposition du TCS). Il ne sera pas facile de faire le tri. Une coalition multipartite regroupée autour de Marc Suter et d'Eugen David doit présenter aujourd'hui quelques pistes permettant de débroussailler cette forêt d'idées.

(Bernard Wuthrich, JdG 06.02.98)

COALITION EN FAVEUR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Des conseillers nationaux des quatre partis gouvernementaux et un libéral s'engagent pour une loi sur l'énergie favorisant un usage efficace de l'énergie et des énergies renouvelables. En marge de la révision de cette loi, ils ont fondé vendredi 6 février à Beme une coalition pluripartite et soutiennent une taxe d'incitation.

(Journal de Genève, 7/8.02.98)

LES EPF FAVORABLES AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les Ecoles polytechniques fédérales (EPF) veulent s'engager en faveur du développement durable. Elles visent une «société à 2000 watts», soit une consommation énergétique trois fois inférieure à celle d'aujourd'hui. Ce projet s'articule autour de l'enseignement, de la recherche, des services et de l'économie privée. Quinze ans après l'introduction des sciences de l'environnement (en 1983 à Lausanne, en 1987 à Zurich), le Conseil des EPF a décidé de voir plus loin et plus large. Il a adopté une «stratégie pour l'environnement» orientée vers le développement d'une société durable, présentée vendredi à Zurich. Quelque 5,5 millions de francs doivent être consacrés à cette fin en 1998, et 8 millions environ en 1999, soit un peu moins de 14 millions au total. Une consommation de 2000 watts par habitant serait réalisable d'ici vingt à trente ans, estime le Conseil. Il ne s'agit pas de mettre un frein au progrès technologique, mais de réduire les besoins là où c'est possible et d'optimiser les dépenses énergétiques, a relevé Alexander Zehnder, directeur de l'Institut fédéral pour l'aménagement, l'épuration et la protection des eaux. Pour préparer la société et les étudiants à ce défi, l'enseignement, la recherche et les prestations de services fournies par les sites de Lausanne (EPFL) et Zurich (EPFZ) et les instituts qui leur sont rattachés seront réorientés.

(JdG-ATS 31-01-98)

LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL GENEVOIS ...AUSSI

A Genève, le Conseil économique et social (CES) a pris un pari ambitieux: intégrer la notion de développement durable dans l'aménagement du territoire, et cela dans toute la région franco-valdo-genevoise. A cette fin, il est en train de mettre au point une série d'indicateurs permettant de définir si un projet sera bon ou non pour les générations futures et s'il respectera la biodiversité. Le CES a présenté lundi son travail à mi-parcours. Il rendra sa copie définitive en septembre.

(Entreprise Romande 12-02-98)

11. LA PAGE DE LA COMMUNICATION

PROMES-ON-THE-NET

La présence de la PROMES sur Internet est assurée dès le début de février avec un programme minimum. En qualité de membre de la PROMES vous figurerez automatiquement sur ce site dans le cadre du registre des membres, avec possibilité de recherche par nom d'entreprise, par domaine d'activité, par type de prestations ou par région.

A cet effet, une mise à jour de notre fichier est indispensable et nous vous prions de retourner au plus vite la fiche de renseignements qui vous sera adressée prochainement.

Toute suggestion de coopération visant à rendre le site plus attrayant pour les acheteurs potentiels et plus utile aux membres de l'association sera bienvenue.

NOUVELLES ADRESSES E-MAIL

| | |
|---------------------------------|--------------------------------|
| Bureau N+1 Berne | n+1@email.ch |
| CSS programme T.A. corrigé >>>> | danielle.buetschi@swr.admin.ch |
| Initiatives solaires | denyosn@omedia.ch |
| Mahrer François-Régis | mahrer@worldcom.ch |
| OFEL | info@electricite.ch |
| SUN 21 | info21@sun21.ch |

NOUVEAUX SITES « SOLAIRES » SUR INTERNET

| | |
|--|---|
| BELVAL | http://www.belval.com |
| CADDET (site d'information IEA) | http://www.caddet.co.uk |
| CREM corrigé >>>>> | http://hotes.epfl.ch/crem |
| ETDE (Energy Technology Data Exchange) | http://www.etde.org |
| INFOENERGIE | http://www.infoenergie.ch |
| MAHRER | http://www.digest.ch |
| PROMES | http://www.promes.ch |

15 % de rabais

Les membres des associations faisant partie de SWISSOLAR bénéficient d'un rabais de 15 % à l'achat du CLASSEUR SOLAIRE qui vient de sortir de presse.
(voir le prospectus qui est joint au présent bulletin).

10 % de rabais

Les membres de la PROMES bénéficient d'un rabais de 10 % à l'achat du nouveau livre de l'ADER : « L'ENERGIE AU FUTUR ». (prix en librairie Fr 34.-)

Cet ouvrage imagine une société dont le fonctionnement ne signifie pas la destruction du milieu vital, un mode de vie plus simple et cohérent vis-à-vis des ressources qui nous rendra plus attentifs, plus responsables et améliorera notre qualité de vie. Les solutions techniques sont accessibles; les changements sont à portée de main pour autant qu'une politique dans ce domaine soit mise en place.

Editions d'en bas - C.P.304 - 1000 Lausanne 17 - Tél. : (021) 3233918 Fax. : (021) 3123240

S'adresser à l'éditeur en donnant la référence PROMES